

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un emploi sur cinq relève de la fonction publique

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 435 000 salariés travaillent dans l'un des trois versants de la fonction publique fin 2011. Cela représente 88 salariés publics pour 1 000 habitants et 21,8 % de l'emploi régional total. Cette présence et ce poids plus élevés en Paca qu'en moyenne nationale (respectivement 84 ‰ et 20,1 % en France métropolitaine) s'expliquent essentiellement par une plus forte concentration de salariés du ministère de la Défense et de personnel communal. De forts contrastes territoriaux existent toutefois entre départements comme entre zones d'emploi.

La fonction publique d'État emploie près de la moitié des effectifs (46 %, dont un tiers d'enseignants) ; la territoriale, 37 % et l'hospitalière 17 %. Si 57 % sont des femmes, leur présence varie fortement selon le versant, le métier exercé et le niveau de responsabilité. Enfin, plus de 16 % des salariés sont âgés de 55 ans ou plus, faisant de Paca la deuxième région de métropole, derrière la Corse, où la problématique des départs en retraite est la plus sensible.

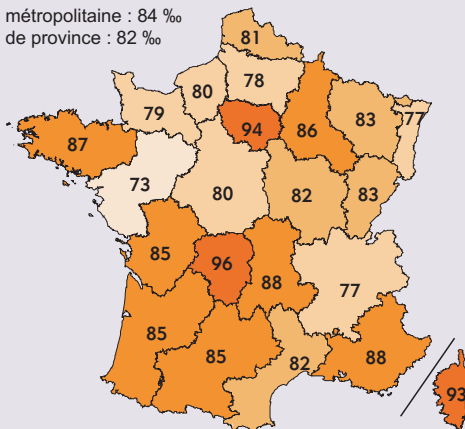
Au 31 décembre 2011, 435 000 salariés de la fonction publique (dont 7 300 contrats aidés) travaillent en Paca, soit 21,8 % de l'emploi total régional (contre 20,1 % en France métropolitaine). Ces effectifs ont baissé de 0,2 % entre 2010 et 2011, contre -0,5 % en moyenne en métropole. Cette diminution est essentiellement due à un repli dans les services de l'État (-1,8 % entre 2010 et 2011 et -2,1 % hors personnel de l'enseignement).

Près de la moitié de ces salariés publics (46,1 %) travaillent pour la Fonction Publique d'État (FPE), qui regroupe les personnels des ministères civils et de la

88 salariés publics pour 1 000 habitants en Paca

Taux d'administration de la fonction publique par région de France métropolitaine
en nombre de salariés publics pour 1 000 habitants

France métropolitaine : 84 ‰
France de province : 82 ‰



Champ : postes principaux non annexes actifs au 31/12/2011 au lieu de travail, y compris contrats aidés
Source : Insee Siasp 2011, Recensement de la population 2011

emploi

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

Défense. Un tiers sont des enseignants ; plus largement, la moitié exerce dans l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur ou la Recherche. La Fonction Publique Territoriale (FPT) représente 36,7 % de l'emploi public régional. Elle est principalement constituée du personnel communal (60 % de l'emploi du versant), de salariés des Départements (14 %) et des diverses intercommunalités (10 %). La Région représente 3,4 % de l'emploi du versant. Enfin, la Fonction Publique Hospitalière (FPH), dont dépendent les personnels des établissements publics sanitaires et médico-sociaux, rassemble 17,2 % des effectifs publics de Paca, neuf sur dix dépendant d'une structure hospitalière.

Rapportés à sa population, la région Paca compte 88 salariés publics pour 1 000 habitants (contre 84 en moyenne en France métropolitaine) et se place ainsi au 4^e rang métropolitain en termes de taux d'administration, derrière le Limousin, l'Île-de-France et la Corse (respectivement 96 %, 94 % et 93 %). Ce taux s'explique essentiellement par une plus forte présence en Paca de salariés du ministère de la Défense, ainsi que de personnel communal. On compte ainsi dans la région 10 salariés de la Défense pour 1 000 habitants, contre 5 en moyenne en province. Le Var est particulièrement

concerné : près du tiers des salariés publics (30,2 %) dépendent du ministère de la Défense.

La région se démarque également par une plus forte présence d'effectifs communaux : 19 ‰ en Paca, contre 15 ‰ en moyenne en province, avec un maximum de 21 ‰ dans les Alpes-Maritimes. A contrario la fonction publique hospitalière est sous-représentée, quel que soit le type d'établissement (hôpitaux, maisons de retraite et autres établissements médico-sociaux) : 15 salariés de la FPH pour 1 000 habitants en Paca contre 18 en moyenne en province.

Dans les zones d'emploi de Digne et Gap, plus d'un emploi sur quatre est public

De forts contrastes territoriaux existent entre départements, tant en termes de taux d'administration que de poids de la fonction publique dans l'emploi. Si le département des Bouches-du-Rhône concentre à lui seul près de 40 % de la population et de la fonction publique régionale, ce sont les Hautes-Alpes, département le moins peuplé de Paca, qui compte le plus de salariés publics par habitant (101 pour 1 000 Haut-Alpins). La fonction publique y représente par ailleurs 23,4 % de l'emploi. À l'inverse, le départe-

ment des Alpes-Maritimes est celui où le taux d'administration (80 ‰) et le poids dans l'emploi local (19,2 %) sont les plus faibles de la région.

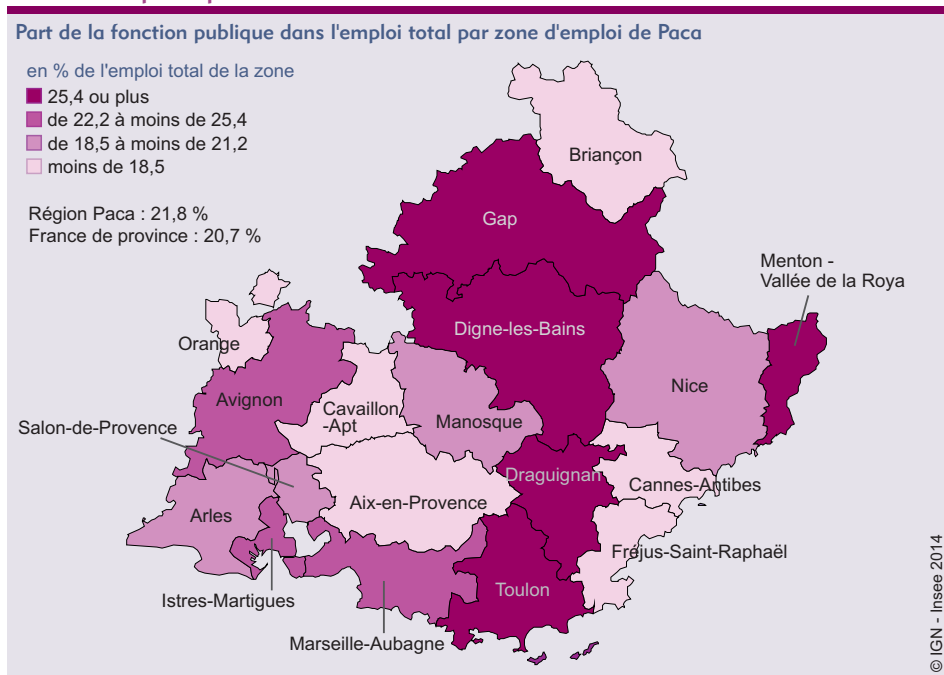
À l'échelle des zones d'emploi, la part de la fonction publique dans l'emploi local est également très variable. Cette part peut se révéler à la fois un atout pour amortir par exemple les fluctuations de l'emploi dans un contexte de crise ; ou une faiblesse, dans un contexte de réduction de l'emploi public. Dans les cinq zones d'emploi de Toulon, Digne-les-Bains, Gap, Menton-Vallée de la Roya et Draguignan, plus d'un emploi sur quatre relève de la fonction publique. Dans la zone de Toulon, un emploi sur cinq relève de la seule fonction publique d'État (contre un sur dix en moyenne en Paca) ; et près d'un sur huit (12,3 %) du seul ministère de la Défense. Les zones d'emploi de Digne-les-Bains et Gap se caractérisent par une surreprésentation marquée des trois versants de la fonction publique. Les personnels de l'enseignement, des hôpitaux et du Conseil général – services publics dont la portée dépasse les frontières de ces zones – y sont fortement représentés. À l'inverse, les zones de Cavaillon-Apt et Fréjus-Saint-Raphaël se distinguent par un taux d'administration inférieur à 60 salariés publics pour 1 000 habitants et un poids de la fonction publique inférieur à 16 % de l'emploi total, soit deux fois moins que les zones de Toulon ou Digne.

Une forte féminisation qui diminue avec le niveau de responsabilité

Si, en Paca comme en France, les femmes sont majoritaires dans la fonction publique, la région est la 2^e de métropole la moins féminisée, seulement devancée par la Corse : 57,3 % des salariés de la fonction publique sont des salariées contre respectivement 61,4 % en France métropolitaine. Si les femmes représentent exactement la moitié des effectifs de la fonction publique d'État en Paca, elles sont majoritaires dans la FPT (58,1 %) et surtout dans la FPH (75,1 %).

La répartition de la fonction publique par sexe et catégorie hiérarchique laisse apparaître des variations notables selon le métier. Dans la fonction publique d'État, le métier de militaire est par exemple surtout exercé par des hommes, qui appartiennent le plus souvent à la catégorie B. Les femmes y sont donc sous-représentées (37 % de la catégorie B contre 50 % dans l'ensemble de la FPE). À l'inverse, les

Dans cinq zones d'emploi de Paca, plus d'un emploi sur quatre relève de la fonction publique



Un vieillissement à anticiper

femmes représentent 59 % des salariés de catégorie A de la FPE car le métier d'enseignant est très féminisé. Cette part chute ainsi à 39 %, si l'on exclut les enseignants. Dans la fonction publique territoriale, la féminisation ne varie que très peu selon la catégorie hiérarchique. Enfin, dans la FPH, les femmes sont surreprésentées dans la catégorie B (83 % contre 75 % dans l'ensemble de la FPH) et demeurent largement majoritaires dans la catégorie A (71 %).

La part des femmes varie également selon le niveau de responsabilité : plus ce dernier est élevé, moins généralement les femmes sont nombreuses. Dans la fonction publique d'État, un tiers seulement des cadres de catégorie A+ sont des femmes. Or c'est cette catégorie qui abonde habituellement les emplois d'encadrement supérieur et de direction. Ainsi, les corps des officiers supérieurs (hors généraux) et des commandants de Police ne comptent respectivement que 5,9 % et 18,1 % de femmes. Dans la fonction publique territoriale, si les attachés territoriaux sont majoritairement des femmes (65,6 %), les administrateurs territoriaux ne sont féminisés qu'à hauteur de 30,1 %. Par ailleurs, on ne compte que 6,9 % de cheffes de service de police municipale.

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 2^e région de métropole où la fonction publique compte le plus de « séniors », seulement devancée par la Corse. Fin 2011, 16,1 % des salariés publics de Paca sont âgés de 55 ans ou plus, contre 14,8 % en moyenne en France de province. Pour l'ensemble des salariés de Paca (publics et privés), cette proportion est de 12,8 %. Anticiper les départs en retraite, accompagner les fins de carrière et le transfert de compétences sont des enjeux communs à toute la fonction publique. Leur importance diffère néanmoins sensiblement selon l'administration d'appartenance voire le métier.

La fonction publique territoriale de Paca est la plus concernée par la problématique des départs en retraite : 18,3 % de ses salariés sont âgés de 55 ans ou plus. En particulier, 18,7 % du personnel communal régional sont des séniors, de même que 22,2 % des salariés des conseils généraux. Or, communes et Départements concentrent les trois quarts des fonctionnaires territoriaux.

Dans la fonction publique hospitalière, la part des 55 ans ou plus est de 16,0 % en Paca, contre 12,5 % en France de province. Ce surcroît régional de séniors concerne aussi bien les hôpitaux, les maisons de retraite que les autres établisse-

ments médico-sociaux. Plus précisément, la filière d'emploi la plus impactée est la filière dite administrative (23,2 % de 55 ans ou plus), mais cette dernière ne représente que 8,3 % des effectifs régionaux de la FPH. À l'inverse, la filière dite soignante (59,2 % des effectifs de la FPH) ne compte que 12,2 % de séniors. Ceci s'explique essentiellement par des dispositions statutaires permettant à des corps comme les infirmiers et les paramédicaux de prendre leur retraite dès 57 ans, s'ils font état de 17 ans de service actif.

Enfin, avec 14,5 % de ses salariés âgés de 55 ans ou plus, la fonction publique d'État de Paca est le versant qui, pris dans son ensemble, semble le moins exposé à ce défi démographique. Toutefois, dans certains ministères tels que la Culture, le Travail, le Budget ou encore l'Écologie, cette part de séniors est deux fois plus élevée que la moyenne du versant (respectivement 33,4 %, 30,8 %, 29,4 % et 27,5 %). De même, plus du quart du personnel administratif ou technique des catégories B et C (27,6 %) est âgé de 55 ans ou plus, alors qu'il représente plus du cinquième des effectifs de la fonction publique d'État de Paca (20,6 %). Il s'agit notamment des secrétaires administratifs, contrôleurs et techniciens, adjoints administratifs et adjoints techniques. Plus spécifiquement, 27,8 % des 600 greffiers de Paca sont des séniors. À l'inverse, les ministères de la Défense et de l'Intérieur ne comptent res-

435 000 salariés publics en Paca dont 57 % de femmes et 16 % de "séniors"

Caractéristiques des salariés de la fonction publique par département de Paca en 2011

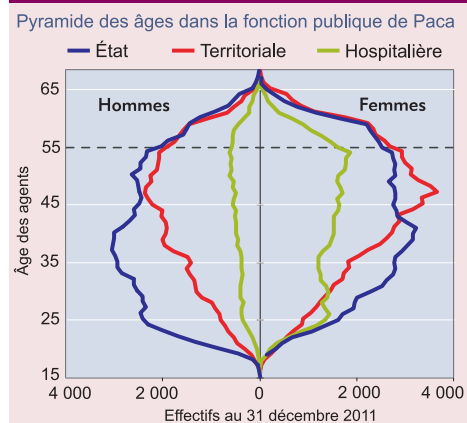
Caractéristiques	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Région Paca	France de province
Poids de la fonction publique								
Effectifs de la fonction publique	13 756	13 935	86 262	173 619	100 375	46 876	434 823	4 203 470
Taux d'administration (‰ habitants)	85	101	80	88	99	86	88	82
Part dans l'emploi total (%)	24,4	23,4	19,2	20,6	27,3	21,1	21,8	20,7
Équilibre des versants (%)								
Fonction publique d'État	35,1	39,7	37,2	47,9	55,6	40,6	46,1	43,2
Fonction publique territoriale	41,8	36,7	44,9	34,8	32,2	36,7	36,7	34,4
Fonction publique hospitalière	23,1	23,6	17,9	17,3	12,2	22,7	17,2	22,4
Statut des agents (%)								
Titulaires	71,0	66,5	74,0	73,6	57,7	70,2	69,4	68,9
Non titulaires	18,8	20,1	17,3	13,6	9,4	14,1	13,8	15,8
Autres catégories et statuts (1)	4,1	3,8	4,7	5,8	6,9	5,0	5,6	6,7
Militaires	3,2	8,2	1,5	5,6	25,0	8,2	9,5	6,2
Contrats aidés	2,9	1,4	2,5	1,4	1,0	2,5	1,7	2,4
Catégorie hiérarchique (%)								
Catégorie A	28,8	28,7	29,5	33,6	23,5	29,4	29,7	31,8
Catégorie B	18,1	21,5	18,3	21,0	27,1	20,2	21,7	19,9
Catégorie C	53,1	49,8	52,2	45,4	49,4	50,4	48,6	48,3
Sexe et âge (%)								
Part des femmes	61,8	58,9	60,7	59,1	48,8	61,0	57,3	61,5
Moins de 25 ans	4,1	5,9	4,5	4,7	7,7	5,1	5,4	5,6
25 à 54 ans	79,9	79,3	78,0	77,8	79,1	79,9	78,5	79,6
55 ans ou plus	16,0	14,8	17,5	17,5	13,2	15,0	16,1	14,8

(1) Les "Autres catégories et statuts" recouvrent principalement des enseignants d'établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, des assistantes maternelles dans la FPT, des médecins dans la FPH et des apprentis dans les trois versants. Leur emploi relève de contrats particuliers non régis par les règles de droit commun des agents non titulaires stricto sensu.

Champ : postes principaux non annexes actifs au 31/12/2011 au lieu de travail, y compris contrats aidés.

Source : Insee Siasp 2011, Recensement de la population 2011, Estimations d'emploi localisées 2011.

La fonction publique territoriale est la plus impactée par le défi du vieillissement



Champ : postes principaux non annexes actifs au 31/12/2011 au lieu de travail y compris contrats aidés
 Source : Insee, Siasp 2011

pectivement que 5,9 % et 8,1 % de séniors, du fait de dispositions statutaires spécifiques à certains corps et l'usage plus fréquent de contrats à durée limitée.

Des passerelles entre fonctions publiques via le métier ?

Favoriser les conditions de mobilité des agents de la fonction publique est un enjeu s'inscrivant à la fois dans une logique de meilleure gestion des ressources humaines et une volonté d'accompagnement renforcé de leurs parcours et carrières. Cette problématique est d'autant plus sensible, qu'elle s'inscrit dans un contexte de multiples défis : vieillissement du personnel, forts contrastes territoriaux et faible féminisation de l'encadrement.

Faciliter la mobilité interministérielle et développer les mobilités entre versants de la fonction publique font partie des missions des plateformes régionales d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH) créées en 2009, afin d'accompagner les services déconcentrés dans la mise en place de la réforme de l'administration territoriale de l'État (RéATE).

Développer davantage de passerelles entre métiers, entre ministères voire entre versants de la fonction publique n'est toutefois pas aisé. De par leur multiplicité, leur technicité ou leur spécificité, nombre de métiers de la fonction publique sont a priori peu transversaux. Le personnel enseignant représente par exemple près de 35 % de la FPE de la région. De même, 27 % des agents publics d'État portent l'uniforme ou la robe (20 % de militaires et 7 % de personnel Police-Justice) et 59,2 % de la fonction publique hospitalière est constituée de personnel soignant. Les métiers d'administration générale semblent les plus propices à la mobilité. Ces derniers représentent 29,3 % de la FPE, 24,2 % de la FPT et 8,3 % de la FPH et sont présents à tous les niveaux de la hiérarchie (administrateurs, attachés ou inspecteurs, rédacteurs ou contrôleurs, secrétaires ou adjoints dits administratifs).

Catégories de la fonction publique et versants en Paca

Les catégories (ou niveaux) hiérarchiques de la fonction publique correspondent pour la catégorie A à des fonctions de conception, de direction et d'encadrement ; pour la catégorie B, à des fonctions d'application et de rédaction ; et pour la catégorie C à des fonctions dites d'exécution.

En Paca comme en France, la répartition par catégorie diffère sensiblement selon le versant de la fonction publique. Si, près de 30 % des salariés publics sont de catégorie A en Paca, cette part est beaucoup plus forte dans la fonction publique d'État : 5 salariés de la FPE sur 10 sont de catégorie A, contre 3 sur 10 dans la FPH et seulement 1 sur 10 dans la territoriale. Ce déséquilibre s'explique essentiellement par le poids du personnel enseignant dans la FPE. Hors enseignants, cette dernière ne compte alors plus que deux salariés de catégorie A sur 10. La fonction publique territoriale est le versant qui compte le plus de salariés de catégorie C (près de 8 sur 10). À eux seuls, les adjoints territoriaux administratifs, techniques et de maîtrise comptent pour plus de la moitié de l'effectif de la FPT régionale. Ces adjoints constituent l'essentiel du personnel communal, qui représente 60 % des effectifs de la FPT.

Sébastien Novella

Le Système d'information sur les agents des services publics (Siasp), une nouvelle source statistique pour mieux connaître les effectifs de la fonction publique

Le Système d'information sur les agents des services publics (Siasp), élaboré par l'Insee à partir de 2009 au niveau national et 2010 aux niveaux régional et départemental, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique : fonction publique d'État (FPE), territoriale (FPT) et hospitalière (FPH). Il est alimenté par les fichiers paye de l'État pour la majorité des agents relevant de la FPE. Il s'appuie aussi sur les DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) pour les agents de la FPT et de la FPH et une partie de ceux de la FPE. Le périmètre de la fonction publique renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public. Le tracé de chacun des versants s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur.

Le champ de l'étude couvre tous les agents, titulaires ou non, rémunérés dans l'une des trois fonctions publiques au 31 décembre 2011. Les effectifs publiés comprennent les bénéficiaires de contrats aidés et les enseignants du privé. Ils correspondent à un champ plus large que celui retenu dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique de la DGAFP. Dans Siasp, les agents des établissements médico-sociaux rattachés à un centre hospitalier sont comptabilisés dans les effectifs des hôpitaux, qui recouvrent donc ici un périmètre plus large que celui de la Statistique annuelle des établissements de santé établie par le ministère des Affaires sociales et de la santé. La mise en place de Siasp autorise un traitement homogène des trois fonctions publiques en termes d'emploi et de salaire, ce qui facilite les comparaisons entre fonctions publiques, en évitant omissions et doubles comptes et permet de mieux cerner la multi-activité.

Les évolutions d'effectifs en Paca publiées ici comparent Siasp 2010 et 2011, seuls millésimes pour l'instant disponibles à l'échelon régional. Plus précisément, ces évolutions sont calculées à champ constant, c'est-à-dire hors «établissement français du sang» qui a été ajouté à la base Siasp en 2011 (établissement comprenant environ 8 000 personnes au niveau national). Si ces évolutions sont contemporaines de la politique de révision générale des politiques publiques (RGPP), elles précèdent celle de modernisation de l'action publique (MAP) lancée fin 2012.

POUR EN SAVOIR PLUS

L'emploi dans la fonction publique en 2012
 Baisse dans la fonction publique de l'État, hausse dans les deux autres versants de la fonction publique
 Insee Première n° 1496, avril 2014

Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, Édition 2013
 Direction Générale de l'Administration et de la fonction publique, novembre 2013

L'emploi dans la fonction publique en 2011
 Baisse dans la fonction publique de l'État, hausse globale dans le versant hospitalier
 Insee Première n° 1460, juillet 2013

Retrouvez l'intégralité de l'étude sur www.insee.fr

Institut National de la Statistique et des Études Économiques
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 17 rue Menpenti
 CS 70004
 13395 Marseille Cedex 10
 Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Patrick Redor
 Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
 Rédacteur en chef : Claire Joutard

© Insee - Région Paca - Préfecture Paca 2014
 Dépôt légal : juin 2014
 N° ISSN : 2114-8260
 Réf : ANA144332